

---

Adresse de la société populaire de Montélimar (Drôme) qui renouvelle son attachement au gouvernement révolutionnaire, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Montélimar (Drôme) qui renouvelle son attachement au gouvernement révolutionnaire, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 502-503;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_23201\\_t1\\_0502\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23201_t1_0502_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

BORRENON (*notable*), DAGARDE (*maire*), TAILHADE (*off. mun.*), S. SABATIER, GOMBAULT I<sup>er</sup>-né (*notable*), FLUVIUS (*notable*), ROQUES (*notable*), LANGLANE (*notable*), D'AZEMAR (*off. mun.*), CELSE (*off. mun.*), PAGNIAC, FOUQUET (*off. mun.*), DELONCLE (*notable*), LAGARDE (*off. mun.*), Ch. G. MAHIEUX (*notable*), Jh. LAFAGE (*off. mun.*), COMBELIVE, DUC (*agent nat. d.l.c.*)  
[et 3 signatures illisibles].

## d

[*La sté popul. et montagnarde de la comm. de Cahors, à la Conv., au sujet du complot de Robespierre, Couthon, Saint-Just et leurs complices; Cahors, 18 therm. II*] (1).

Citoyens représentants,

Un nuage formé sur notre horizon politique présentait un aspect menaçant. Vous avez saisi la foudre dans l'orage qui la cachait. Vous l'avez abbatue en prévenant son explosion.

Le sang des traîtres a cimenté encore le triomphe de la liberté. Encore, vous avez sauvé la République. Les traits de courage, de fermeté, de justice qui ont signalé cette journée sont dignes des mandataires du peuple, dont vous exercez la souveraineté.

La Convention nationale sera toujours le point de réunion, de l'ordre, de l'opinion, de la force publique. La société populaire de cette commune vous transmet l'expression de sa reconnaissance, de son admiration, de son dévouement. Elle périra ou triomphera avec vous; elle partagera votre tombeau ou votre liberté; son cri sera sans cesse: vive la Convention! Vive la République, une et indivisible! S. et F.

DURAND (*présid.*), FOURNIÉ (*secrét.*).

## e

[*Le tribunal criminel du départ<sup>l</sup> du Lot, à la Conv.; s.l.n.d.*] (2).

Citoyens représentants du peuple,

La patrie et la liberté viennent donc encore une fois d'être sauvées, et c'est à votre énergie et à votre courage que nous le devons. Les Français se sentent soulagés. Un fardeau accablant quoiqu'invisible, pesoit sur eux, vous avés dit, et ils ont été déchargés. Grâce immortelles vous en soient rendues, et que l'exemple du nouveau Catilina qui a tenté d'avilir la représentation nationale pour la dissoudre et établir sa tyrannie sur ses débris, apprenne aux scélérats qui seroient tentés de l'imiter quel est le sort qui les attend... Que le supplice de ses complices apprenne également aux intrigants et aux factieux que le peuple français veut enfin mettre un terme aux orages politiques qu'il éprouve depuis 5 ans, et qu'il faut que tout entre dans l'ordre que ses législateurs ont tracé...

Que le niveau de l'égalité plane également sur tous, que la liberté n'admet n'y (*sic*) préférence, n'y primauté; que l'homme, quels que soient ses talents, ses moyens, son crédit, son influence, n'est qu'un homme qui, dès lors qu'il méconnoît les droits de son semblable, qu'il veut le dominer, se rend indigne de figurer dans la société des hommes libres.

Citoyens représentants, achevés l'ouvrage que vous avez si bien commencé; extirpés le germe des complots; purgés la République de ces êtres vils et méprisables, de ces ambitieux, de ces intrigants qui ne cessent de conspirer que lorsqu'ils n'existeront plus. Et alors nous verrons le char révolutionnaire marcher d'un pas rapide vers le but qui doit assurer à jamais la gloire des Français et le bonheur des nations. Alors seulement la patrie reconnoissante vous permettra de vous reposer à l'ombre du chêne majestueux que vos mains ont planté, que nos frères défendent, et que nous apprendrons à nos enfans à cultiver.

Le tribunal criminel du département du Lot renouvelle en vos mains le serment de maintenir la liberté et l'égalité, la République une et indivisible, d'être inviolablement attaché à la Convention nationale et à ses lois, ou de mourir à son poste en les défendant.

FOURNIÉ (*juge*), FLUVIUS (*présid.*), DEMAUX (*juge*), DELONCLE (*accusateur public*), LAGARRIGUE (*juge*), DELBOS (*greffier*), BORRENON (*huissier*).

## f

[*La sté popul. de Montélimar (1), à la Conv.; Montélimar, 16 therm. II*] (2).

Citoyens représentants,

Nous avons frémi d'horreur à la lecture des projets de déchirement, que méditoient et exécutoient, au milieu de vous, des scélérats consommés dans le vice hideux de la dissimulation. Nos âmes ne sont sorties de l'affreuse anxiété, dans laquelle la tenoient les agitations du crime, que lorsque nous avons eu la certitude que le glaive de la loi avoit atteint les nouveaux conjurés, et que la Convention étoit entourée par le peuple, c'est-à-dire par la justice, la vertu et la probité.

La société populaire de Montélimar, inébranlablement attachée au centre unique du gouvernement révolutionnaire, que la nation française a juré de maintenir et d'appuyer de sa force contre l'orgueil, la vanité, les réputations absorbantes et les conspirateurs, renouvelle aujourd'hui ce serment solennel dans les mains de ses mandataires fidèles, qui viennent, encore une fois, de sauver la République.

COULON, MAZET, AUTRAN (*présid.*), MORIN, (*secrét.*), BASTIAN (*secrét.*), DUPONT, SAUTET, GENISIEU, NICOLO, LAMY, BROTTTE, BLANCHARD [et 3 signatures illisibles].

(1) C 316, pl. 1266, p. 18.

(2) C 313, pl. 1249, p. 32. Mentionné par B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>);

(1) Drôme.

(2) C 316, pl. 1266, p. 16. Mentionné par B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 479; *J.Fr.*, n° 687.

Par les membres des comités réunis en conformité de l'arrêté de la société populaire extraordinairement assemblée ce jourd'huy :  
MORIN (*secrét.*).

## g

[*Le conseil g<sup>al</sup> de la comm. de Montbrison* (1) à la Conv.; s.d.] (2).

Citoyens représentants,

Nous avons frémi d'horreur en apprenant la conjuration infernale qui vient d'éclatter dans le sein même de la Convention, et qui avoit pour auteurs ceux qui en étoient le moins soupçonnés. Mais, grâce au génie tutélaire de la France, la conspiration a été découverte et les scélérats ont expié leurs forfaits. Puisse cet exemple effrayer ceux qui seroient tentés de conspirer encore contre l'unité et l'indivisibilité de la République. Pour nous, nous l'avons juré et nous serons fidèles à notre serment : nous ne reconnoîtrons jamais que la Convention. Qui-conque s'écartera de ce point central, eût-il rendu autant de services à la patrie que Marat, ne sera à nos yeux qu'un traître, digne de l'exécration publique. Vivre libres ou mourir, voilà notre devise : nous ne connoissons que notre devoir et nous applaudissons au décret qui met hors de la loi une municipalité fédéraliste et protectrice des conjurés. Braves montagnards, vous avez encore une fois sauvé la chose publique. Restez à votre poste, et ne rentrez dans vos foyers que lorsque la patrie ne sera plus en danger. Vive la République une et indivisible ! Vive la Convention nationale ! Périssent tous les traîtres et les despotés, sous quelque forme qu'ils se (*sic*) osent montrer, S. et F. Les maire, officiers municipaux, agent national, et notables composant le conseil général de la commune de Montbrison.

*Signés*, GAULNE, *maire*, GUINARD, RICHARD, BASSET, HABRAN fils, CIBOST, THEOCNON, DESGRAVES, GRAS, *officiers municipaux*, BUEZ, *agent national*, CLAVELOUX, DAPHAUD, CHAUL, BILLARD, VIDAL, BRAT, LABBE, Jean ARTHAUD, CHABRERIAS fils, GENION, FORAY, *notables* et CLEMENT, *secrétaire*. P.C.C. CLEMENT (*secrét.-g<sup>al</sup>*).

## h

[*La sté des amis de la liberté et de l'égalité de la sté popul. de Montbrison, à la Conv; 17 therm. II*] (3).

Qu'un tiran, que le peuple avoit imprudemment revêtu du pouvoir suprême, employe tous les moyens pour le conserver lors qu'il veut l'exercer lui-mesme; que ceux qui règnent encore sur des esclaves, redoutant l'exemple des

François libres, se coalisent pour anéantir la liberté qui menace leur trônes d'une chute prochaine, et qu'ils parviennent à corrompre, sur le sol mesme qu'elle habite, des êtres immoraux ou servilement attachés à leur cause par de vils intérêts, nous devons nous y attendre et estre en garde contre les ennemis-nés de la République, et contre les lâches.

Mais, que des hommes investis de la confiance de leurs frères, environnés de l'estime publique, ayent voulu nous asservir et s'emparer de ce pouvoir qu'ils feignoient de détruire, en consommant, par l'assassinat de tous les amis de la patrie, un plan concerté par la perfidie et suivi par l'hypocrisie la plus profonde, ce genre de conspiration surpasse en noirceur tous les attentats commis chez les nations civilisées; les expressions manquent pour le peindre.

Si l'amour de la liberté et de la patrie n'ont pas empêché la formation d'un tel projet, comment ses infâmes auteurs n'ont-ils pas été effrayés à l'aspect des maux que son succès devoit produire ? Comment les insensés ont-ils pu croire de le réaliser ? Comment ont-ils pu aspirer à une autorité odieuse, et dédaigner les flatteuses récompenses civiques que la République reconnoissante leur auroit défféré s'ils avoient eus autant de vertus qu'ils avoient de talents ?

Il est douloureux sans doute de trouver des traîtres dans ceux que l'on comptoit pour ses amis, et des conspirateurs dans ceux que nous mettions au rang des grands athlètes républicains. Il est aussi bien consolant de reposer ses regards et ses affections sur la masse des représentants, et d'y voir des hommes vertueux, fermes à leur poste, aussi surveillans qu'incorruptibles, aussi inflexibles que Brutus, aussi fidèles et désintéressés que Vagingston (*sic*). La découverte d'une conspiration tramée avec tant d'art ne peut qu'augmenter l'amour du peuple françois pour ses vrais deffenseurs, et sa sécurité par la destruction de ses ennemis.

La société populaire de Montbrison, animée de ces sentimens, en félicite la Convention nationale, aussi inaccessible à la crainte qu'aux factions qui voudroient nous enlever le fruit de tant d'années de travaux et de sacrifice. Elle déclare solennellement qu'elle restera imperturbablement attachée à la République et à la Convention, qu'elle redoublera de courage et d'énergie pour prouver constamment cet attachement, et qu'elle aimerait mieux mourir que de survivre à leur perte : tel est le serment qu'elle a prêté hier auprès de l'arbre de la liberté avec le peuple et les autorités constituées. Vive la République !

*P.S.* Le député de la société porteur de cette adresse est chargé d'annoncer à la Convention : 1. Qu'en conséquence d'un arrêté pris dans une de ses séances, une souscription a été ouverte dans son sein pour la construction d'un vaisseau; que plusieurs citoyens ont desjà fait leur soumission d'une manière qui prouve leur amour pour la patrie, y ayant à présent peu d'hommes riches dans cette commune; qu'une adresse a été faite au département pour l'inviter à proposer cet exemple à toutes les commu-

(1) Loire.

(2) C 313, pl. 1249, p. 28. Mentionné par B<sup>in</sup>, 1<sup>er</sup> fruct. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) C 316, pl. 1266, p. 15; B<sup>in</sup>, 30 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).